Fiche de données de securité

Édité le : 16/10/2024 Revision : LSI_2023-1-CLP du 16/10/2024

BLACK HORSE 50/50 SEL DE NICOTINE 19.9

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

BLACK HORSE 50/50 SEL DE NICOTINE 19.9

UFI : Non applicable

Nom commercial :

REFERENCE **:** **FAROM04934**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SOLEVAN FRANCE
2 AVENUE DES ROSES
94380 BONNEUIL SUR MARNE (FRANCE)
Tél:0130282623
Email :contact@solevanfrance.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NON CONCERNE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

ATO3 Toxicité aiguë orale 3
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

ATO3 Toxicité aiguë orale 3
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264 - Se laver … soigneusement après manipulation.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…
P330 - Rincer la bouche.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans …

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcentage %
CAS#	BENZOATE DE PYRIDINE	ATD2, ATI2, ATO2, EHC2 H310, H330, H300, H411	ATE (Dermale) : 50.1mg/kg ATE (Orale) : 5.1mg/kg ATE (Inhalation) : 0.51mg/L	2.5

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immediatemment et abondamment avec de l'eau et du savon.Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupieres ouvertes) puis lavage avec une lotion occulaire type Dacryosérum.Si trouble consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion : Si les troubles persistent,consulter un médecin.
Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'aprés décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d’extinction

CO2,Poudre d'extinction ou eau pulvérisée.Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l 'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable
Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

Fournir une protectionadéquate aux equipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peu être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l’environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénétre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le recipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur , rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire , de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :
- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

-Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

USAGE :	**NE PEUT ETRE CONSOMME EN L'ETAT**
COMPOSITION :	**Monopropylène glycol E1520 (50%), glycérine E422 (50 %), sel de nicotine, substances aromatisantes**
DENSITE RELATIVE :	**[1.12 ; 1.16]**
ODEUR :	**Caractéristique**
INDICE DE REFRACTION :	**[1.425 ; 1.450]**
ASPECT :	**Liquide**
DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE :	**24 mois**
CONDITIONS DE STOCKAGE :	**En emballage clos à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité**

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologiques :
Aucune donnée n'est disponible à ce jour.

Informations Toxicité Aigue :

- Toxicité Aigue Orale :

204,00 (Déterminée)

- Toxicité Aigue Inhalation :

Matière non classée

- Toxicité Aigue Cutanée :

2 004,00 (Déterminée)

11.2. Informations sur les autres dangers

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité,pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagéres. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

IATA:

14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : NON_REGLEMENTE
IMDG:NON_REGLEMENTE
IATA :3334

14.2. Nom d’expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : NON_REGLEMENTE
IMDG:NON_REGLEMENTE
IATA :MATIERE LIQUIDE REGLEMENTEE POUR LE TRANSPORT AERIEN N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : NON_REGLEMENTE
IMDG:NON_REGLEMENTE
IATA :9

14.4. Groupe d’emballage

ADR/ADN/RID : NON_REGLEMENTE
IMDG:NON_REGLEMENTE
IATA :III

14.5. Dangers pour l’environnement

IMDG : NON_REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l’utilisateur

NON_REGLEMENTE

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OM

NON_REGLEMENTE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d’environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

Valeur ICPE : **0**

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H300+H310	Mortel par ingestion ou par contact cutané
H300+H310+H330	Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H300+H330	Mortel par ingestion ou par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.